



Association de Juvignac (Hérault) **TAÏCHI PAS A PAS**

Rapport d'activité pour L'ASSEMBLEE GENERALE 10 Juin 2018

Le dimanche 10 juin 2018 s'est tenue l'Assemblée Générale de l'Association Taï Chi *Pas à Pas* de Juvignac

Nous nous sommes réunis à Viols le Fort

Le Président déclare l'Assemblée Générale ouverte à 14 h00.

Le quorum de 50% est requis : on compte 12 adhérents présents et 13 procurations sur un total de 25 pour 40 adhérents.

Le quorum est atteint l'assemblée générale ordinaire peut commencer.

1/ Rapport d'activités 2017/2018 :

a) **Adhérents:** L'association compte 40 adhérents (contre 32 pour l'année 2016-2017).

b) **Nos moyens de communications vers l'extérieur sont:**

Foire aux associations

Participation aux évènements régionaux

Site internet : Yann BREINIG qui maintient les relations avec l'hébergeur, nous informe que l'hébergement du site sera payant cette année (environ 20€).

Il est décidé que la Gazette de Montpellier serait informée, dans l'agenda, de nos principaux évènements ainsi que les pratiques du mercredi soir ouvertes gratuitement.

Anne Marie LABOUCARIE se porte volontaire pour informer la Gazette.

c) **Démonstrations et stages Taichi au cours de l'année.**

- Le 25 juin 2017 Marcel est juge aux examens de Duan de notre région à Béziers.
- 1^{er} juillet 2017 Universités d'été au parc de Lavérune
Le Kung Fu nîmois était présent
8 élèves de notre association étaient présents
Journée de rencontre et d'échanges toujours intéressants.

- 9 septembre Journée des associations avec démonstrations de la forme, du sabre, de l'éventail du Sand Shou et de tuī shǒu (推手) avec 9 participants et Anne Marie aux commentaires.
En 218 12 élèves seraient souhaitable pour occuper la scène pendant la forme.
- Les cours du mardi soir et jeudi soir en septembre 2018 se sont déroulés à l'école Nelson Mandela.
- Octobre stage au parc de Brissac. Toujours une réussite, renouvelable chaque année. Prévoir de prévenir le maire par courriel. 13 participants dont 3 de Frontignan.
- 18 et 19 novembre : Marcel PARMENTIER est juge à Paris sur demande de la fédération.
- 26 novembre : Marcel PARMENTIER juge à Boulouris.
- Novembre : rencontre avec le Maire de Juvignac
- 10 décembre repas de fin d'année au restaurant parfum d'Asie avec 30 personnes présentes.
- 28 janvier stage applications martiales au complexe sportif avec 16 participants. Galette et cidre offerts par l'association.
- 6 janvier : réunion du comité régional à Béziers (Marcel et Martine en font partie).
NB : Notre enseignant Marcel et Martine font partie du Comité Régional de la FAEMC qui a pour mission de promouvoir le Tai-chi et Qi-Qong.
- 20 et 21 janvier stage spécial éventail à Cadolive pour notre enseignant et Martine.
- 18 février participation au nouvel an chinois à Fleury d'Aude. Pour l'année du chien de terre. 9 personnes de Juvignac et 4 de Frontignan. Belle journée rassemblant les 3 branches de la fédé. Pratiques collectives et stands différents.
- Mars : journée Tues Chou organisée par le comité régional.
- 25 mars stage tuī shǒu (推手) au parc de Lavérune avec Asso Poing au Lotus. 20 participants dont 9 de Juvignac.
- Mai : suite à l'intervention de Marcel Parmentier auprès de la mairie, les cours du jeudi se déroulent dans la grande salle de l'école Mandela.
- 6 mai : journée portes ouvertes arts énergétiques au parc de Lavérune. 3 branches de la fédé représentées avec démos et ateliers. Déjeuner sous les arbres.
- 26 27 mai : stage St Bauzille de putois avec asso Poing au Lotus. Le gîte et la pratique près de la rivière. Très agréable mais peu nombreux : 12 inscrits 5 désistements.
- 2 juin stage ateliers de tuī shǒu (推手) au parc de Lavérune présidée par comité régional avec le Kung Fu. 5 élèves de Juvignac.
La pratique des mercredis parc des Pèlerins et parc des Thermes reste appréciée et programmée.

d) Marcel donne également des cours au sein de l'association taïchi de Frontignan

C'est l'association l'Art du Tao.

Un Lien pour créer des activités communes aux deux associations a été établi. Un projet de stage est envisagé en septembre et juin.

e) Formation 1er duan : Notre enseignant envisage de dispenser la formation pour le passage de l'examen du 1^{er} Duan aux élèves désireux de passer le duan et qui remplissent les conditions : 3 années de pratique et maîtrise des fondamentaux.

¼ d'heure sera dédié le jeudi à cette formation complémentaire.

L'association paiera les frais d'inscription (60€)

Le 2 avril journée de préparation au 1er duan ; le 16 juin passage de l'examen.

Sont aujourd'hui désireux de s'inscrire : Martine, Yann, Josée Thérèse et Phong

f) Projet de nouveau logo et tee shirts

Essayez les tee shirts pour déterminer la taille. La commande sera faite pour la rentrée 2018.

g) Créneaux horaires pour 2018-2019 :

Ils sont actuellement

Avancé(e): Jeudi 19h00 - 21h30 Ecole Nelson Mandéla
 Vendredi 12h30-13h30 Terrasse Lionel de Brunélys **

Débutants et 2^{ème} année:
 Mardi 20h00 - 21h30 Ecole Nelson Mandéla
 Jeudi 12h30 - 13h30, Terrasse Lionel de Brunélys **

- Les cours de midi peuvent commencer 5mn plus tôt et 5 mn plus tard soit un horaire de 12h25 à 13h35. Ces 10mn supplémentaires permettront d'approfondir d'avantage sans être stressés par le temps.

Les nouveaux horaires sont adoptés à l'unanimité moins une abstention. Ils seront la nouvelle norme pour toute l'année.

2/ Approbation du rapport moral

Vote sur le rapport moral. Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

3/ Le rapport financier 2017-2018 de l'Association est présenté par Martine notre trésorière.

En résumé

Report 2017-2018		418 €
Cotisations 2017-2018		7043 €
Païement des armes et tenues		387 €
Dépenses (détaillées en AG)	6789 €	
Reste		1059€

Chacune des sections est détaillée verbalement par la trésorière.

4/ Approbation du rapport financier

Vote sur le rapport financier. Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

5/ Rapport de Marcel PARMENTIER, l'enseignant:

- Notre enseignant nous expose ses prévisions d'enseignement pour 2018-2019. Les infos et dates sont visibles sur le site et Marcel PARMENTIER apportera ce calendrier prévisionnel à chaque cours.

Il est demandé que les élèves indiquent s'ils comptent être présents lors de ces activités programmées.

- L'éventail continuera d'être plus largement enseigné et le family sera poursuivi. Le sabre sera approfondi grâce aux applications martiales. Une initiation à l'épée pourra être vue au cours de stages.
- Suites aux trop nombreux désistements de dernière minute, des arrhes seront demandées pour le stage résidentiel programmé les 11 et 12 mai 2019.

5/ Composition du bureau :

Yves LABATUT et Martine Parmentier sont maintenus respectivement comme président et trésorière.

Le poste de secrétaire étant vacant, suite à la démission de Henri Vial, **Josée-Thérèse AZEMAR se porte candidate et est élue à l'unanimité.**

6/ Etiquette dans le Wu Guan

Tai Chi Pas à Pas est une école dans laquelle la rigueur de l'enseignement martial de type interne s'appuie sur des principes de détente corporelle et mentale, de continuité dans les enchainements et de lenteur, dans un maximum de conscience du mouvement juste.

Pour favoriser ces apprentissages la convivialité fait partie intégrante de l'enseignement de notre école.

Il nous faut donc à tout instant équilibrer enseignement martial et convivialité dans l'apprentissage. Ces quelques principes d'étiquette ont pour vocation de nous aider à trouver cet équilibre.

Le bureau s'est donc réuni pour rédiger ce qui constitue l'étiquette de notre association dans sa pratique du Taichi Chuan. **Le document, accessible sur le site internet**, est lu par le président.

Une large tribune s'ouvre autour de ces notions et les membres présents s'expriment.

7 /Questions diverses :

Personne ne demandant plus la parole, le Président lève la séance à 16h00.

Le Président

La Trésorière

La Secrétaire

Yves LABATUT

Martine PARMENTIER

Josée Thérèse AZEMAR